



## GESTION des LITIGES SPORTIFS et ADMINISTRATIFS



---

Réunion du : Restreinte du vendredi 25 novembre 2022

---

Présidente : Mme Nathalie COCHENPOT -

---

Présents : MM. Bernard DEJARDIN – Marc TINCHON -

---

### Journées des 11 - 12 et 13 novembre 2022 – FORFAITS

#### SENIORS D – GROUPE C

##### Rencontre 24731942 : USA LIEVIN (b) / AS SALOME

2eme forfait de LIEVIN

SALOME bat LIEVIN par forfait - score 5/0.

Amende de 50 € à LIEVIN

#### SENIORS D5 – GROUPE E

##### Rencontre 24762774 : AOSC SALLAUMINES / ASSB OIGNIES (c)

1<sup>er</sup> forfait d'OIGNIES

SALLAUMINES bat OIGNIES par forfait - score 5/0.

Amende de 25 € à OIGNIES

Match retour à SALLAUMINES

#### SENIORS D7 – GROUPE E

##### Rencontre 25053384 : FC DAINVILLE (b) / HENIN KENNEDY

2eme forfait de DAINVILLE

HENIN KENNEDY bat DAINVILLE par forfait - score 5/0.

Amende de 25 € à DAINVILLE

#### FEMININES A 7 – GROUPE B

##### Rencontre 25003058 : US SAINT POL / FC VERQUIGNEUL

1<sup>er</sup> forfait de VERQUIGNEUL

SAINT POL bat VERQUIGNEUL par forfait - score 5/0.

Amende de 15 € à VERQUIGNEUL

Match retour à SAINT POL

#### FEMININES A 7 – GROUPE C

##### Rencontre 25003173 : DR LAMBRES / FC LILLERS (b)

1<sup>er</sup> forfait de LILLERS

LAMBRES bat LILLERS par forfait - score 5/0.

Amende de 15 € à LILLERS

Match retour à LAMBRES

### U18 D2 – GROUPE B

Rencontre 25405993 : OLYMPIQUE BURBURE / US NOYELLES sous LENS

1<sup>er</sup> forfait de BURBURE

NOYELLES sous LENS bat BURBURE par forfait - score 5/0.

Amende de 15 € à BURBURE

### U18 D4 – GROUPE A

Rencontre 25406834 : UC DIVION / AS BARLIN

2eme forfait de BARLIN

DIVION bat BARLIN par forfait - score 5/0.

Amende de 30 € à DIVION

Match retour à DIVION

### U15 A 8 – GROUPE A

Rencontre 25412114 : AS NEUVIREUIL GAVRELLE / FC CARVIN DYNAMO

1<sup>er</sup> forfait de CARVIN

NEUVIREUIL GAVRELLE bat CARVIN par forfait - score 5/0.

Amende de 10 € à CARVIN

Match retour à NEUVIREUIL GAVRELLE

### U11 MATIN D3 – GROUPE E

Rencontre 25059734 : AS LOISON / AS COURRIERES (b)

1<sup>er</sup> forfait de COURRIERES

LOISON bat COURRIERES par forfait - score 5/0.

Amende de 10 € à COURRIERES

### U11 APRES MIDI D4 – GROUPE F

Rencontre 25072941 : EC MAZINGARBE / AAE DOURGES

1<sup>er</sup> forfait de DOURGES

MAZINGARBE bat DOURGES par forfait - score 5/0.

Amende de 10 € à DOURGES

## Journées des 19 et 20 novembre 2022 – FORFAITS

### U18 D3 – GROUPE A

Rencontre 25406582 : COS MARLES / FC HINGES

1<sup>er</sup> forfait de MARLES

HINGES bat MARLES par forfait - score 5/0.

Amende de 15 € à MARLES

### COUPE VETERANS LOYEZ

Rencontre 25419155 : US MONCHY au BOIS / CAR. BILLY MONTIGNY

Forfait de MONCHY au BOIS

BILLY MONTIGNY bat MONCHY au BOIS par forfait - score 5/0.

Amende de 12,50 € à MONCHY au BOIS

Rencontre 25419163 : AS LENS / FC RICHEBOURG

Forfait de RICHEBOURG

LENS bat RICHEBOURG par forfait - score 5/0.

Amende de 25 € à RICHEBOURG

### COUPE ARTOIS VETERANS A 7

Rencontre 25418437 : OC COJEUL / AS ALOME

Forfait de SALOME

COJEUL bat SALOME par forfait - score 5/0.

Amende de 15 € à SALOME

### U13 D3 – GROUPE M

Rencontre 25090181 : AAE DOURGES / ES ELEU

1<sup>er</sup> forfait d'ELEU

DOURGES bat ELEU par forfait - score 5/0.

Amende de 10 € à ELEU

Match retour à DOURGES

### Journées des 5 et 6 novembre - ADDITIF

#### VETERANS A 7 – POULE C

Rencontre N°24952074 : AS VALLEE DE LA TERNOISE – ES SAINTE- CATHERINE

Rencontre non jouée. Terrain impraticable. Match à rejouer. Date à refixer par la Commission.

### Journées des 11- 12 et 13 novembre – MATCHS ARRETES – RESERVES NON VALABLES

#### SENIORS - D2 – POULE B

Rencontre N°24730624 : USO BRUAY (b) – AS TINQUIZEL (b)

Rencontre non jouée. Terrain impraticable. Match à rejouer. Date à refixer par la Commission.

#### SENIORS - D5 – POULE A

Rencontre N°24762246 : ES SAINT-LAURENT (c) – US RIVIERE

Rencontre arrêtée cause de brouillard. Match à rejouer. Date à refixer par la Commission.

#### SENIORS – D7 – POULE C

Rencontre N°25053091 : RC LOCON (b) – FC VERQUIGNEUL (b)

Rencontre non jouée. Problème de parution sur le site. Match à rejouer. Date à refixer par la Commission.

#### U18 – D1

Rencontre N°25405766 : SC SAINT-NICOLAS – FC MONTIGNY

Rencontre arrêtée cause de brouillard. Match à rejouer. Date à refixer par la Commission.

#### U18 – D2 – POULE A

Rencontre N°25405933 : US BIACHE - USO MEURCHIN

Rencontre arrêtée cause de brouillard. Match à rejouer. Date à refixer par la Commission.

#### U18 – D3 – POULE B

Rencontre N°25406638 : ASSB OIGNIES – UAS HARNES

Rencontre arrêtée cause de brouillard. Match à rejouer. Date à refixer par la Commission.

#### U16 – D1

Rencontre N°25404252 : US VERMELLES (b) – OLYMPIQUE LIEVIN

Match arrêté pour blessure grave. Match à rejouer. Date à refixer par la Commission.

### SENIORS – D5 – POULE A

#### Rencontre N°24762243 : US MONCHY AU BOIS (b) – US PAS (b)

Réserves d'avant match de PAS sur la qualification et / ou participation de l'ensemble des joueurs du club de MONCHY AU BOIS, motif des joueurs du club de MONCHY AU BOIS sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 3/2

Amende de 17 € à PAS.

### U15 – D4 – POULE D

#### Rencontre N°25405031 : RC LABOURSE - US BEUVRY

Observations d'après match de BEUVRY, voulant porter réserve technique à la 75<sup>ème</sup> minutes de jeu. La demande de réserve a été refusé par l'arbitre.

Non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 2/1

Amende de 17 € à BEUVRY.

### Journées des 19 et 20 novembre – MATCHS ARRETES – RESERVES NON VALABLES

### SENIORS – D3 – POULE C

#### Rencontre N°24731500 : FC CAMBLAIN - AAE EVIN

Rencontre non jouée. Terrain impraticable. Match à rejouer. Date à refixer par la Commission.

### FEMININES SENIORS A 7 – POULE B

#### Rencontre N°25003063 : ES SAINTE-CATHERINE – FC HERSIN

Rencontre non jouée. Notification non validée par la Commission. Date à refixer par la Commission.

### FEMININES SENIORS A 7 – POULE C

#### Rencontre N°25003175 : US LESTREM – ES LAVENTIES

Rencontre non jouée. Terrain occupé par une autre rencontre. Match à rejouer. Date à refixer par la Commission.

### U16 D2 – POULE C

#### Rencontre N°25404430 : EC MAZINGARBE – ES BULLY (b)

Rencontre arrêtée pour terrain impraticable. Match à rejouer. Date à refixer par la Commission.

### U15 A 8 – POULE C

#### Rencontre N25412229 : AFCLL BETHUNE – COS MARLES (c)

Rencontre non jouée. Arrêté municipal arrivé hors délai. Match à rejouer. Date à refixer par la Commission.

### U15 A 8 – POULE D

#### Rencontre N25412287 : OSC VITRY – CS HABARCQ (b)

Rencontre non jouée. Notification non validée par la Commission. Date à refixer par la Commission.

## SENIORS – D6 – POULE C

### Rencontre N°24763160 : RCV KENNEDY BETHUNE (b) – US HOUDAIN (b)

Réserves d'avant match de HOUDAIN sur la qualification et / ou participation de l'ensemble des joueurs du club de KENNEDY BETHUNE, motif des joueurs du club de KENNEDY BETHUNE sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 0/1

Amende de 17 € à HOUDAIN.

## COUPE LUCAS CICA

### Rencontre N°25420518 : RC CALONNE (b) – FC LILLERS (c)

Réserves d'avant match de LILLERS, sur la qualification et / ou participation de l'ensemble des joueurs du club de CALONNE, motif : des joueurs du club de CALONNE sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 1/6

Amende de 17 € à LILLERS.

### Rencontre N°25420520 : USO MEURCHIN (c) – CS LIEVIN DIANA (c)

Réserves d'avant match de LIEVIN DIANA, sur l'ensemble de l'effectif de MEURCHIN ayant joué au niveau supérieur le match précédent non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 4/1

Amende de 17 € à LIEVIN DIANA.

### Rencontre N°25420524 : AFC LIBERCOURT (b) – AS NEUVIREUIL GAVRELLE (b)

Réserves d'avant match de NEUVIREUIL GAVRELLE, sur la qualification et / ou participation de l'ensemble des joueurs du club de LIBERCOURT, motif : des joueurs du club de LIBERCOURT sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 0/1

Amende de 17 € à NEUVIREUIL GAVRELLE.

## RECTIFICATIF

### *Suite à erreur administrative*

### RESERVES ET HOMOLOGATIONS - Date d'application le 22 novembre 2022

*Les membres de la commission licenciés dans un club, ne participent ni aux délibérations, ni aux votes concernant leurs équipes et celles évoluant dans les mêmes catégories, divisions et groupes que les leurs.*

## Journée du 23 Octobre 2022

## SENIORS D4 - POULE C

### Rencontre 24731930 : USA LIEVIN (b) – US BILLY BERCLAU (b)

Réclamation de BILLY BERCLAU sur la participation à plus d'un match le même jour ou au cours de 2 jours consécutifs sur le joueur VANBALEGHEM Corentin n° de licence 2547693811 qui a joué la veille en U18.

La Commission, considérant qu'après vérification de la FMI de la rencontre de Coupe ARTOIS U18 « USA LIEVIN – US PAS en ARTOIS US » du 22 octobre 2022, M. VANBALEGHEM y a participé, et, de ce fait, il ne pouvait participer à la rencontre SENIORS D4 « USA LIEVIN 2 – US BILLY BERCLAU 2 » du 23 octobre 2022 (*Délai entre 2 rencontres non respecté – Article 124*).

BILLY BERCLAU 2 bat LIEVIN 2 par pénalité. Score 1 – 0.  
Amende de 80 € à LIEVIN  
Droits remboursés à BILLY BERCLAU  
0 point à LIEVIN USA - 0 point à BILLY BERCLAU.  
*Dossier transmis à la Commission de DISCIPLINE.*

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours (2 jours pour les coupes et les brassages) à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné d'un droit d'appel et des frais de dossier de 110 euros (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

**La Présidente :**  
**Nathalie COCKENPOT.**

**Le Secrétaire :**  
**Marc TINCHON.**